



Venir étudier à l'ENTPE

L'ENTPE, école de l'aménagement durable des territoires, affiche sa volonté de développer les échanges internationaux qui permettent de porter la vision française de ses domaines de compétence et tirer partie des démarches menées à l'étranger.

**Vous êtes étudiant·e international·e et vous souhaitez intégrer l'ENTPE ?
La campagne d'inscription pour l'année 2023-2024 est ouverte !**

1- Inscrivez-vous sur la plateforme "Etudes en France" de Campus France pour déposer votre demande d'inscription et obtenir votre visa étudiant.

La procédure "Etudes en France" concerne uniquement les étudiants résidant dans l'un des pays suivants : *Afrique du Sud, Azerbaïdjan, Algérie, Arabie Saoudite, Argentine, Bahreïn, Bénin, Bolivie, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Émirats arabes unis, Égypte, Equateur, États-Unis, Ethiopie, Gabon, Géorgie, Ghana, Guinée, Haïti, Inde, Indonésie, Iran, Israël, Japon, Jordanie, Kenya, Koweït, Laos, Liban, Madagascar, Malaisie, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Népal, Niger, Nigeria, Pérou, Qatar, République démocratique du Congo, République dominicaine, Royaume-Uni, Russie, Sénégal, Singapour, Taïwan, Tchad, Thaïlande, Togo, Tunisie, Turquie, Ukraine, Vietnam.*

Les étudiant·es non européen·nes ne relevant pas de la procédure "Etudes en France" sont invité·es à contacter directement l'ENTPE à international.student@entpe.fr

2- Candidatez à la formation qui vous intéresse.

/// Vous souhaitez intégrer le cycle ingénieur de l'ENTPE ?

> Candidature en 1re année

- **Prérequis :**
 - Être titulaire d'une LICENCE (Bac+3), ou équivalent dans l'une des spécialités suivantes : mécanique, physique, génie civil, mathématiques ;
 - La mention "Bien" est exigée à la Licence ;
 - Justifier d'un niveau B2 en français et B1 en anglais.
- **Procédure :** pour candidater envoyez votre CV par mail à l'adresse accueil.dfi@entpe.fr **avant le 10 mars 2023.**

Si vous êtes potentiellement éligible, toutes les informations nécessaires à l'envoi de votre dossier de candidature vous seront adressées en réponse. **La date limite de dépôt de votre dossier est le 20 mars 2023.**

La candidature à une admission sur titre est gratuite.

- **Langue d'enseignement** : français

> **Candidature en 2e année**

- **Prérequis pour une candidature en année 2** :

- Être titulaire d'un MASTER 1 (Bac+4), ou équivalent dans l'une des spécialités suivantes : mathématiques, mécanique, mathématiques appliquées, physique, génie civil ou sciences de la vie et de la terre ;

- La mention "Bien" est exigée au Master ;

- Justifier d'un niveau B2 en français et B1 en anglais.

- **Procédure** : pour candidater envoyez votre CV par mail à l'adresse accueil.dfi@entpe.fr **avant le 10 mars 2023.**

Si vous êtes potentiellement éligible, toutes les informations nécessaires à l'envoi de votre dossier de candidature vous seront adressées en réponse. **La date limite de dépôt de votre dossier est le 20 mars 2023.**

La candidature à une admission sur titre est gratuite.

- **Langue d'enseignement** : français

/// Candidature Erasmus+

Accédez aux informations sur le programme Erasmus+

/// Audition des candidates et candidats

Les candidates et candidats présélectionné·es sur dossier seront convoqué·es à l'ENTPE ou à une visio-conférence pour un entretien d'ordre général avec la Commission d'admission sur titre. La convocation leur est adressée par voie électronique.

/// Admission

Fin mai, les candidates et candidats sont informé·es individuellement de la décision de la commission.

/// Coûts de scolarité et aides financières

Les coûts de scolarité et les aides financières sont identiques quelle que soit la voie d'accès au cursus ingénieur de l'ENTPE.

/// Vous souhaitez intégrer d'autres formations proposées à l'ENTPE ?

Les masters proposés à l'ENTPE sont les suivants :

- Mention "**Acoustique**"
- Mention "**Economie de l'environnement, de l'énergie et des transports**"
- Mention "**Génie civil**"
- Mention "**Histoire, civilisations, patrimoine**"
- Mention "**Risques et environnement**"
- Mention "**Urbanisme et aménagement**"
- Mention "**Ville et environnements urbains**"

Les dossiers de candidature sont à télécharger sur les sites internet de chaque master.

Vous êtes invités à transmettre la copie de votre dossier de candidature à international.student@entpe.fr

> Accédez à l'offre globale de masters de l'ENTPE

/// Vous souhaitez intégrer un mastère spécialisé® ?

Les mastères spécialisés® proposés à l'ENTPE sont les suivants :

- **Mastère spécialisé® Green buildings-Bâtiments verts (GBBV)**
- **Mastère spécialisé® Tunnels et ouvrages souterrains (TOS)**

> Accédez à l'offre globale de mastères spécialisés® de l'ENTPE

/// Accueil des étudiantes et étudiants étrangers internationaux (y compris européens)

L'ENTPE accompagne individuellement les étudiantes et étudiants internationaux dans la préparation de leur séjour à l'École, de leur arrivée à leur installation en France et tout au long de leur scolarité, notamment pour les démarches suivantes :

- obtention du visa
- réservation d'un logement individuel à proximité de l'ENTPE
- ouverture d'un compte bancaire
- assurance logement / responsabilité civile
- assurance maladie complémentaire
- démarches auprès de la Préfecture et de l'OFII
- aide financière pour le logement auprès de la Caisse d'allocation familiale (CAF),...

Information sur le système universitaire français et européen

>> Le système européen de transfert de crédit (ECTS)

La validation internationale des diplômes et des formations repose, au sein de la communauté européenne, sur un système de crédits communs, appelé ECTS (European Credit Transfer System). Les crédits ECTS obtenus sont capitalisables et transférables, par exemple dans le cas d'un parcours d'études à travers plusieurs établissements. Un ECTS correspond à 25 à 30 heures cumulant les heures de cours et les heures de travail personnel.

>> Système LMD

L'organisation des diplômes de l'enseignement supérieur français est structurée par une architecture européenne commune, LMD (Licence-Master-Doctorat), qui prend en compte, pour l'obtention du diplôme, les années ou semestres d'études validés depuis l'entrée dans l'enseignement supérieur et leur correspondance en crédits

ECTS :

- Licence = 6 semestres (180 ECTS)
- Master = 4 semestres (120 ECTS)
- Doctorat = 6 semestres

>> M1 - M2

Le parcours de master, faisant suite au parcours de licence, est obtenu après 4 semestres validés, soit 120 crédits. Les études en master s'étendent donc sur 2 années, sous les appellations M1 (1ère année) et M2 (2e année) et donnent lieu à l'obtention du diplôme national de master officiellement habilité par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES).

>> Mastère spécialisé®

Le « mastère spécialisé® » est une formation post-diplôme d'une durée d'au moins 2 semestres, incluant des enseignements théoriques, un travail personnel de recherche en entreprise et la soutenance d'une thèse professionnelle. Le mastère spécialisé® est un label de la Conférence des grandes Ecoles (CGE).

Diplômes français, système LMD et équivalences... retrouvez plus de détails sur le site internet de Campus France.

Available curricula taught through English as a medium of instruction

Within the framework of the Erasmus+ programme, ENTPE offers 2 two pathways available through English as a medium of instruction.

The course catalogue taught through English is designed for Master/Post graduate students only (i.e. Master 1 and Master 2 students).

It is offered in Semester 9 at ENTPE (from September to the end of January).

English-speaking students interested in carrying out an academic mobility at ENTPE may build their learning agreement with the available courses

CONTACT

Service cursus ingénieur - Direction de la formation initiale

Accueil.dfi@entpe.fr

Vous êtes invités à transmettre la copie de votre dossier de candidature
à international.student@entpe.fr